

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 8

Artikel: Pourquoi vouloir démanteler la Police fédérale?
Autor: Mancini, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pourquoi vouloir démanteler la Police fédérale?

Nous le savons, la sécurité des habitants d'un pays est l'affaire conjointe de tous les organes impliqués dans cette mission. La solidité de cette chaîne est limitée par son maillon le plus faible. Par conséquent, il est impératif que tous ces services soient efficaces et à même de faire leur travail correctement.

■ Cap Claude Mancini¹

Récemment, le Groupe «Renseignement et Sécurité» de notre Armée a été secoué par l'affaire dite «Bellasi». Une fois de plus, une chasse aux sorcières a été déclenchée et des noms de coupables ont été cités, avant même que l'enquête n'ait abouti. Finalement, il s'est avéré que cette affaire n'était que le résultat des agissements malhonnêtes d'un comptable qui voulait mener la grande vie. Dans cette affaire, nous pouvons féliciter M. Ogi d'avoir agi avec sérénité car, lui, il a pris le temps d'analyser la situation correctement et a défendu des serviteurs de l'Etat loyaux et irréprochables. Il en résulte une étude sur une restructuration partielle de ce Service avec une augmentation des missions relatives à l'espionnage économique et l'engagement d'un coordinateur du renseignement.

Actuellement, il est de bon ton d'admettre qu'il n'y a plus de menace militaire traditionnelle, d'espionnage et de terrorisme, que le seul et grand danger est le crime organisé. De plus, il semble que tout le monde est devenu beau et gentil. Toutefois, nous apprenons quo-

tidiennement que des êtres humains se comportent exactement comme au Moyen Age. Si l'on ne s'arrête pas qu'aux images de *pin up* dans les journaux et qu'on se donne la peine de lire certains articles, on se rend compte qu'une menace traditionnelle existe bel et bien et que, malheureusement, peu de choses ont changé, sauf, peut-être dernièrement, le nouvel homme fort du Kremlin, qui a une formation d'espion du KGB et qui n'a pas un «sourire» rassurant...

Concernant la sécurité intérieure, nous savons que le seul organe habilité à traiter les affaires de contre-espionnage et d'anti-terrorisme, est la Police fédérale. Ce corps est aussi la seule entité qui a les contacts avec les services de renseignements étrangers. Selon les déclarations faites à la presse par les commandants des polices cantonales genevoise et vaudoise (deux hommes d'expérience), la Police fédérale donne toute satisfaction dans l'accomplissement de ses tâches.

Pourquoi alors avoir tranché dans le vif au lieu d'avoir pris le temps de se renseigner correctement auprès des gens qui connaissent le sujet à fond? Est-ce que le terme «se rensei-

gner» fait à tel point «chenit» dans le paysage?

Pourquoi détruire un organe qui était déjà insuffisant en effectifs et en moyens et dont l'agressivité est plutôt comparable, suite à l'affaire dite des fiches, à celle de l'agneau qu'à celle du loup, ceci à cause des limites qui lui ont été dictées par peur de faire comme les services des pays voisins? Les pays voisins, qui n'auraient jamais permis un tel démantèlement chez eux, risquent de ne plus nous informer sur des sujets importants, car la protection de leurs sources ne sera plus assurée dans le brassage prévu pour la création d'un nouvel Office fédéral de la police.

On nous a assuré qu'un petit groupe allait toutefois s'occuper de contre-espionnage, d'anti-terrorisme et de lutte contre l'extrémisme. Cette unité, plutôt une sous-unité, va être affublée de la dénomination politiquement très correcte de Service d'analyse et de prévention (SAP). Cette appellation est tout simplement ridicule et aura une très mauvaise image de marque à l'étranger. Selon le dictionnaire, «saper» signifie détruire par une action progressive et secrète, ébranler en

¹ Caissier du Groupement du Gros-de-Vaud de la Société vaudoise des officiers.

attaquant les principes. Y aurait-il dans cette affaire des éléments que nous ignorons ?

Une autre chose est à regretter. Les gens de la Police fédérale, comme tous les policiers et militaires, sont des individus disciplinés qui obéissent aux ordres. De ce fait, les décideurs n'ont pas beaucoup de soucis à se faire, du moins dans notre

pays. Je vous prie donc de respecter ces fonctionnaires qui, comme beaucoup d'autres, sont les témoins silencieux de dysfonctionnements et d'aberrations.

Il ne nous reste plus qu'à prier et à espérer que le sang ne coule pas en Suisse à la suite d'actions d'extrémistes ou de fanatiques religieux qui au-

raient pu agir grâce à un climat local «angélique». N'oublions pas que, sans la sécurité intérieure, les autres valeurs ne peuvent se développer (science, économie, culture, etc.) et rappelons-nous la maxime: «Si tu veux la paix, prépare la guerre».

C. M.

Les insuffisances des missiles air-sol «Fire and Forget»

Les missiles «Fire and Forget» («Tire et Oublie») à auto-directeur infrarouge donnent satisfaction aux forces aériennes dans le cadre du combat air-air, mais il semble que l'engagement air-sol de ces missiles, conçus pour répondre à la menace de grandes masses blindées de la guerre froide, soit plus discutable dans les missions actuelles de coercition de forces ou de maîtrise de la violence. On leur a déjà reproché d'être à l'origine de tirs fratricides pendant la guerre du Golfe: les forces américaines y ont subi plus de pertes par accidents et tirs fratricides qu'à la suite d'action irakiennes. La non-discrimination des missiles air-sol «Fire and Forget» dans un combat de mêlée s'accompagne de son incapacité à différencier une cible militaire d'une cible civile en cas d'imbrication volontaire ou involontaire, comme au Kosovo.

Quelques vieux pneus incendiés suffisent à les leurrer; ils s'avèrent inefficaces contre les cibles froides; ils ne permettent pas d'annuler, par auto-destruction volontaire, le tir après le départ du missile. De leur côté, les utilisateurs de missiles antichars sol-sol et air-sol préfèrent des missiles guidés sur un objectif visualisé, en particulier le *Hot* ou le *Tow*, bien qu'ils obligent le tireur à rester exposé pendant toute la durée du vol. Les missiles guidés offrent l'incomparable avantage de pouvoir acquérir toute cible, froide ou chaude, et de rester contrôlable jusqu'à l'impact. Si, lors de l'engagement, des femmes et des enfants apparaissent à proximité de la cible, il est possible de «planter» le missile... (TTU Europe, 15 juin 2000)